
*Un nouveau modèle d'affaires en santé au Québec***FlexSanté unit les professionnels de la santé et les employeurs en un clic**

Montréal, le 12 novembre 2024 – Un nouveau modèle d'affaires en santé vient d'arriver au Québec. La plateforme *FlexSanté* propose une façon simple, rapide et efficace de faire le maillage entre les professionnels de la santé et les employeurs qui peinent à combler tous les quarts de travail dans leurs établissements.

Le concept est simple. Les employeurs affichent sur la plateforme tous les quarts de travail disponibles avec le taux horaire offert. Les professionnels de la santé reçoivent immédiatement une notification sur leur cellulaire les informant des besoins dans les établissements de leur région. En un clic depuis leur appareil mobile, ils peuvent choisir l'horaire et le salaire qui leur conviennent. Du même coup, les propriétaires d'établissements peuvent embaucher rapidement pour combler des quarts de travail ponctuels.



Lancée récemment, la plateforme FlexSanté connaît déjà un fort engouement dans le milieu de la santé au Québec.

« C'est définitivement une formule gagnant-gagnant. Les professionnels de la santé peuvent se bâtir un horaire de travail adapté à leur réalité et à leurs besoins. Ils peuvent utiliser la plateforme à leur convenance, sur une base quotidienne ou pour arrondir leurs fins de mois », explique le président de FlexSanté, Mikaël Bouchereau.

« Pour les établissements du secteur public, l'avantage majeur, c'est la rapidité d'accès aux soins, ajoute ce dernier. Et pour les établissements privés, c'est une solution franchement intéressante pour combler les trous dans l'horaire. De cette façon, si un employé n'est pas en mesure de se présenter, un autre professionnel peut le remplacer au lieu d'annuler des rendez-vous. »

Fiabilité assurée

Déployée dans toutes les régions du Québec, l'offre de *FlexSanté* allie une flexibilité d'horaire maximale et une fiabilité totale, combinées à un vaste réseau. L'équipe dévouée de *FlexSanté* s'assure que les professionnels de la santé qui utilisent la plateforme ont les qualifications requises. Chaque candidature et chaque offre d'emploi est vérifiée dans le but d'offrir une expérience positive de part et d'autre. Lors de leur inscription à la plateforme, les infirmières et les préposés doivent indiquer leur numéro d'ordre, le cas échéant, et fournir un relevé d'antécédents judiciaires.

Un modèle éprouvé

Ce modèle d'affaires a fait ses preuves à l'échelle mondiale. Ailleurs dans le monde, des plateformes comme *FlexSanté* jouent un rôle central dans le fonctionnement des systèmes de santé. Le concept est largement utilisé aux États-Unis, notamment, où plus de 30 000 quarts de travail sont comblés par jour en moyenne.

Ici, au Québec et au Canada, le potentiel de *FlexSanté* est grand. « *La plateforme vient tout juste d'être mise en ligne pour le Québec et on ressent déjà un fort engouement pour le modèle d'affaires. Plus d'une centaine de professionnels de la santé se sont inscrits jusqu'à présent. Nous savons que les besoins en santé sont grands et notre offre se veut une solution supplémentaire pour répondre à ces besoins. Dans une deuxième phase, nous envisageons de déployer la plateforme ailleurs au Canada* », indique M. Bouchereau.

Pour tout connaître sur *FlexSanté* ou pour s'inscrire sur la plateforme : flexsante.ca

À PROPOS DE FLEXSANTÉ

FlexSanté est une plateforme bilingue qui unit les professionnels de la santé et les employeurs. *FlexSanté* permet à la fois aux infirmières et aux préposés de faire leur propre horaire de travail et aux établissements d'embaucher rapidement pour des quarts de travail ponctuels. Le projet est porté par trois associés, dont l'entrepreneur Mikaël Bouchereau, qui est le président de l'entreprise.



Source :

Mikaël Bouchereau, président
FlexSanté

Pour information et entrevues :

Hélène Simard
BEAUDOIN relations publiques
819 840-2829, poste 305
helene@beaudoinrp.com